

## À PARTIR DU 2 NOVEMBRE 2021

## DÉPÔT D'AMIANTE À LA DÉCHETTERIE DE PROVINS

Réservé uniquement aux particuliers, mairies, professionnels et administrations du territoire du SMETOM-GEEODE, accessible sous conditions.

1 fois par an

Pour les particuliers et mairies

50 Kg GRATUIT le contenant protégé

Au delà tarif en vigueur

Pour les professionnels et administrations

Dès le premier kilo le contenant protégé

Tarif en vigueur



Obligatoirement sur rendez-vous 01 64 00 26 45 chartes@smetom-geeode.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h